

Perroy, le 8 novembre 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Au vu des problèmes géopolitiques, de la situation existante du marché de l'énergie électrique et des incertitudes quant à l'approvisionnement en électricité, le Comité du SIDERE a analysé les risques pour la distribution d'eau aux abonnés. Il en ressort que quatre ouvrages posent problèmes. Afin d'y remédier, ils devraient être équipés de groupes électrogènes pour garantir la sécurité d'exploitation.

2. INSTALLATION DE QUATRE GENERATRICES

Les quatre points critiques qui correspondent à quatre ouvrages différents, sont les suivants :

1. Le premier point se situe à la station de pompage de l'Oujonnet sise au bord du lac. Equipée de six pompes, elle permet de remonter l'eau brute via le réservoir d'eau brute de Vincy à la station de traitement de Champ Jaillet. Pour alimenter une pompe, il faut prévoir une machine d'une puissance de 250 kVA qui alimentera le nouveau tableau de secours (voir préavis N° 15/2021-2026).
2. Le deuxième point se situe à la station de traitement de Champ Jaillet. Il est prévu une machine d'une puissance 80 kVA pour secourir la station de traitement ainsi que le pompage sur le réservoir Ouest.
3. Le troisième point se situe au réservoir de Bursins. Il est prévu une machine d'une puissance de 50 kVA pour secourir le traitement UV des sources ainsi que le pompage sur le réservoir de La Combe des Vaux.
4. Le quatrième point se situe au réservoir de la Croix de Luisant. Il est prévu une machine d'une puissance de 50 kVA pour secourir le traitement UV des sources du puits de Saint-Oyens ainsi que le pompage sur le réservoir du Signal à Bougy.

Des travaux de modifications des tableaux existants devraient être entrepris au droit des réservoirs de Bursins et de la Croix de Luisant. En ce qui concerne les deux autres objets, ces modifications ont déjà été exécutées.

Le Comité de Direction a décidé d'acheter les groupes électrogènes, car une location de ces groupes sur une durée de six mois (location minimum) représente 63% du coût d'achat des machines.

3. ASPECTS FINANCIERS

Le montant des travaux est estimé à **CHF 197'800.-** Le devis a été établi sur la base d'offres. Il s'établit de la manière suivante :

1. Groupe électrogène à la station de pompage d'Oujonnet, y compris livraison et mise en place	CHF	74'000.00
2. Groupe électrogène à la station de traitement de Champ Jaillot, y compris livraison et mise en place	CHF	34'000.00
3. Groupe électrogène au réservoir de Bursins, y compris livraison et mise en place	CHF	24'300.00
4. Groupe électrogène au réservoir de Signal à Bougy, y compris livraison et mise en place	CHF	24'300.00
5. Travaux de modifications de tableaux électriques	CHF	19'000.00
6. Travaux de génie civil	CHF	2'000.00
7. Frais techniques et administratifs	CHF	<u>6'000.00</u>
Total HT	CHF	183'600.00
TVA 7.7 % arrondi	CHF	<u>14'137.00</u>
Montant total TTC arrondi	CHF	197'800.00

4. FINANCEMENT

Le financement de ces travaux se fera par un prélèvement sur le fonds de réserve pour travaux futurs.

5. CONCLUSION

Vu Préavis N° 16/2021-2026 relatif à l'achat de quatre génératrices pour l'alimentation électrique de secours en cas de crise de **CHF 197'800.- TTC.**

Entendu le rapport des Commissions chargées d'étudier cet objet;

Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour ;

l e C o n s e i l i n t e r c o m m u n a l d u S I D E R E

DÉCIDE

- **d'autoriser le Comité de Direction à faire procéder aux travaux décrits pour le montant de CHF 197'800,-- TTC;**
- **d'autoriser le Comité de Direction à financer ces travaux par la trésorerie courante et à amortir ce montant par un prélèvement de CHF 197'800,-- TTC sur le fonds de réserve pour travaux futurs**

Approuvé par le Comité de Direction en séance du 26 octobre 2022

Au nom du Comité de Direction du SIDERE

Le Président :

La Secrétaire :

François Delafoge

Josette MacGillycuddy